

comprenez, Monseigneur, qu'un appel dans les circonstances actuelles donnerait à supposer des raisons graves. Les étrangers n'ayant aux oreilles que ces rumeurs parties de mes paroissiens, paraissent prendre un grand intérêt au dénouement de la chose. A part le droit que je possède d'avoir un jugement annexé aux accusations injustes portées contre moi, ne serait-il pas temps d'en finir avec ces caucous si préjudiciables pour tous ?

A l'exemple de mes accusateurs, je demande que votre réponse soit lue au prône, de plus qu'un prêtre vienne en donner lecture en votre nom. Vous me pardonnerez cette exigence, Monseigneur, en vous rappelant que vous avez à traiter avec des gens qui ne rougissent pas d'avancer hardiment que le curé forge les lettres épiscopales, falsifie les mandements et ne les comprend pas.

Pour répondre à votre désir, Monseigneur, je vous dirai que vos paroles à mes paroissiens lors de la récente visite, ont alors produit un excellent effet. Les honnêtes gens se sont sentis encouragés, les coupables se sont mis à réfléchir. Malheureusement l'esprit du mal, je regrette de vous le dire, commence un travail de démolition. Comme je vous l'ai dit, la plaie qui ronge et conduit cette paroisse à la ruine est le mépris de ce qui se dit en chaire, les gens n'entendent pas être conduits. Lire un document épiscopal qui ne leur va pas, signaler un désordre, faire une recommandation suffit pour faire éclater les murmures et les récriminations. Je considère donc qu'une lettre pastorale ou une instruction faite avec autorité, serait très nécessaire pour arrêter cette manie diabolique qui conduit inévitablement la paroisse à l'impiété. Rien d'étonnant en tout cela, nous voyons aujourd'hui les fruits des doctrines empoisonnées qui ont été prêchées, ici plus qu'ailleurs, depuis de longues années, et que les journaux continuent à répandre.

J'ai l'honneur,

M. FORTIN, Ptre

(A suivre)

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu au couvent de St-Gervais, le 4; au couvent de St Roch, le 5; Reposoir, le 7; au couvent de St-Ferdinand, le 9.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN, Cap-Santé, Portneuf.